

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 27 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le 27 Juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Brigitte DELORY, Hélène LEJEUNE, Jocelyne DOCQUOIS, Marie-Chantal MAGNIEZ, Elisabeth FRESKO, Jeanne LEPOIVRE et Brigitte CHOQUET.

Et Messieurs, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Julien HAUTREUX et Philippe VANTORRE.

Etaient absents: Madame Dorothee WIDHEN (absente), Madame Betty DELABRE (absente excusée), Monsieur Francis FAUQUETTE (absent excusé), Monsieur Edouard LECLERCQ (absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur Dominique ROBILLART), Monsieur Éric SEVIN (absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur Philippe VANTORRE), Monsieur Patrick RODIER (absent excusé qui avait donné procuration à Madame Jeanne LEPOIVRE), et Monsieur Dominique WOITTEZ (absent excusé qui avait donné procuration à Madame Brigitte DELORY).

Monsieur Ludovic NAVEL a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Présentation par la société Gest Cim d'une offre de restructuration du Cimetière.

Monsieur HENRYON David présente son étude de gestion et d'aménagement du cimetière, l'offre de service proposée consiste à mettre en place une procédure de reprise administrative et juridique des sépultures. (Inventaire du site funéraire). La reprise physique des sépultures sera l'aboutissement de cette démarche afin de redonner toute la décence de ce lieu, enlever les risques de sépultures dangereuses ou insalubres et rendre de l'espace nécessaire pour l'attribution de nouvelles concessions. L'offre de proposition financière est évoquée par Monsieur HENRYON qui s'élève à la somme : de 6 600.00€ HT (sur 4 ans). Après avoir renseigné les membres du conseil municipal sur les différentes phases à mettre en place pour mener à bien le projet, Monsieur HENRYON quitte la salle du conseil.

Lecture du Compte-rendu précédent.

Il est donné lecture du compte rendu précédent (réunion du 31/05/2018).

Monsieur HAUTREUX aimerait que soit précisé que c'est tout le conseil qui s'est levé pour prêter mains fortes à Monsieur VANTORRE et aux services techniques. C'est exactement ce qui a été noté dans le compte rendu, veuillez trouver ci-joint l'extrait : *« Monsieur Christophe SAVREUX décide d'aller prêter mains fortes à Monsieur Philippe VANTORRE et aux services techniques déjà à pieds d'œuvre. Monsieur le Maire prend le parti de clore la séance prématurément, suivi de tout le conseil, afin d'aller comme à chaque fois, aider la population dans la mesure du possible ».*

Aucune autre observation n'est apportée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Offre de restructuration du Cimetière.

Monsieur le Maire revient sur l'offre présentée par la Société GEST CIM et demande au conseil de se prononcer sur cette offre de service.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette offre.

Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 0

Ouverture de poste.

A ce jour un contrat CUI-CAE arrive à échéance au 31/08/2018, il s'agit du contrat de Monsieur DELORY Matthieu.

Il s'avère que Monsieur DELORY Matthieu peut voir son contrat renouvelé d'un an, mais passage d'un contrat CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion ou Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) en contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) au 01/09/2018 pour 35 heures.

Monsieur Le Maire fait part au conseil du départ de Madame Marylise HUGOT, qui a fait valoir ses droits à la retraite, de ce fait, une annonce a été publiée auprès de divers organismes et affichée en Mairie., afin de recruter une personne. Le nouveau contrat sera élaboré sur la base d'un PEC d'une durée de 20 h.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur l'ouverture de ces deux postes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette offre.

Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 0

Convention de formation FECL.

Monsieur le Maire fait part au Conseil du renouvellement de la convention pour l'année 2018/2019 avec la Fédération des Elus Citoyens et Indépendants (FECL) pour différentes formations organisées à l'attention des élus et du personnel (finances, législation, communication, informatique,) qui se dérouleront lors de séances programmées. Les formations sont consultables sur le site du FECL.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention passée avec la Fédération des Elus Citoyens et Indépendants.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de cette convention.

Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 0

Approbation des statuts de l'EPCI.

Le 22 mai dernier, la communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a pris la compétence, facultative, relative à la maîtrise des eaux pluviales et ruissellement et lutte contre l'érosion des sols. La CALL exerce depuis le 1^{er} janvier 2018 la compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), l'ajout de cette compétence, mettra en cohérence les actions de la CALL auprès des communes et des habitants.

Concernant les travaux de lutte contre les inondations, une réunion s'est déroulée avec la CALL et la Chambre d'Agriculture qui a présenté son avant-projet sommaire dans le cadre de la lutte contre le ruissellement agricole notamment sur le bassin amont de la Souchez. Pour concrétiser les travaux de plantations de haies, réalisations de fascines, bandes herbées, il y aura lieu de faire une Déclaration d'Intérêt Général, puisqu'il y aura intervention sur des domaines privés.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a prévu prochainement la réalisation d'un deuxième bassin en amont de GOUY-SERVINS, sachant que le bassin existant sera agrandi dans le même temps. Au niveau du chemin à cailloux, des travaux d'enrochement sont prévus pour ralentir et casser la vitesse des eaux.

Pour les travaux du Pont de la rue du 8 Mai, nous sommes dans l'attente du retour d'autorisation des services de l'état dans le cadre d'un dossier « Loi sur l'eau ».

Après discussion, Monsieur le Maire propose de valider cette nouvelle compétence.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajout de la compétence relative à la maîtrise des eaux pluviales et ruissellement et lutte contre l'érosion des sols.

Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 0

Divers.

Achats divers :

Panneaux signalétique « école » :

Afin de signaler notre école, il est envisagé d'acquérir des panneaux de signalisation solaire et clignotants, deux devis nous ont été transmis :

- Société SIGNATURE : 2497.88 € HT
- Société PHILMAT : 2461.20 € HT

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat de panneaux de signalisation « Ecole » et c'est la Société SIGNATURE qui a été retenue.

Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 0

Deux radars pédagogiques :

Deux radars vont être installés dans la commune (entrée du village côté Souchez et sortie direction Gouy-Servins) des devis ont été demandés :

- Société SIGNATURE : 5979.76 € HT
- Société PHILMAT : 4492.80 € HT

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat de deux radars et c'est la Société PHILMAT qui a été retenue.

Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 0

Le lave-vaisselle de la cuisine :

Depuis quelques mois le lave-vaisselle de la salle des fêtes ne fonctionne plus (19ans). Il est indispensable de le changer, c'est pourquoi nous avons fait appel à deux sociétés qui nous ont fourni des devis :

- Société AEC : 2061.00 € HT
- Société ABC : 2282.00 € HT

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat du lave-vaisselle et c'est la Société AEC qui a été retenue.

Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 0

Achats matériels informatique.

Madame CODRON a sollicité la mairie pour l'achat de deux VIP (Vidéo Projecteur Inter actif) et d'un ordinateur portable ainsi que la réparation d'un TBI.

Nous avons sollicité deux entreprises, une seule nous a répondu la société M2s à Liévin.

- VIP stylet : 6095,60 € HT
- VIP tactile : 6973.60 € HT

L'achat d'un logiciel d'utilisation en option est de 240 € HT.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur ces achats.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'achat du VIP stylet et du logiciel d'utilisation, proposé par la Société M2s.

Pour : 16, Contre : 0, Abstention : 0

Compte rendu des Adjointes :

Monsieur Philippe VANTORRE

Monsieur VANTORRE tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé lors de la dernière inondation. Courant Août, les travaux de la petite salle vont démarrer, ils commenceront par la dépose des luminaires.

Il a été constaté une fuite importante d'eau dans la salle municipale (facture d'environ 5000 euros), une entreprise va intervenir car la fuite a été détectée, une remise gracieuse va être demandée à l'opérateur. Les réfections de trottoirs vont être entreprises début juillet.

Il est à déplorer la dégradation du « City Stade » qui est fermé jusqu'à nouvel ordre, des devis de clôture ont été réclamés à des entreprises, afin d'en assurer une ouverture et une fermeture suivant un planning établi par la Mairie et ainsi en contrôler son accès.

Monsieur VANTORRE renouvelle ses remerciements aux services techniques pour leur implication lors des inondations, le fleurissement du village et le débroussaillage qui est en cours.

Madame Brigitte DELORY

La commission « Enfance Jeunesse » s'est réunie le mardi 29 Mai dernier, Madame DELORY signale que les inscriptions pour le centre de loisirs sont terminées, une centaine d'enfants sont inscrits pour Juillet.

Les inscriptions pour les mercredis récréatifs vont débiter, la sortie de fin d'année se passera au Zoo. Le conseil d'école a eu lieu le 15 Juin, on compte 179 élèves pour la prochaine rentrée scolaire. Chaque enseignante a présenté sa sortie pédagogique, et le CM2 verra arriver sa nouvelle institutrice. La fête des écoles aura lieu le 30 Juin, on note que les parents d'élèves sont peu motivés pour y prendre part.

Madame Jocelyne DOCQUOIS

Madame DOCQUOIS revient sur cette grande manifestation qu'a été « Les Liens » dans le cadre de la labellisation Mission Centenaire, elle annonce que l'état va lui verser 1500 euros de subvention suite au dépôt de son dossier à la préfecture.

Le cochon grillé (437 repas) s'est très bien déroulé, Madame DOCQUOIS remercie les bénévoles, l'année prochaine il est envisagé de réduire le nombre de participants.

La ducasse et le petit marché aux puces se sont bien déroulés.

Il est à déplorer que le café du village soit fermé le dimanche après-midi alors que la ducasse bat son plein !

Le voyage des aînés est en cours de recherche.

Informations de Monsieur le Maire

Le jeudi 28 Juin sera signé le Protocole Participation Citoyenne « Voisins Vigilants » en présence de Monsieur Jean-François RAFFY, sous-préfet, et de la Gendarmerie, à la salle municipale à 18h30.

Le mardi 3 juillet à 18h, salle municipale également, aura lieu la présentation du projet « Les jardins de la Paix » qui sera implanté aux abords de Notre-Dame de Lorette. Cette présentation sera faite par Elise et Martin HENNEBIQUE, Ingénieurs Paysagistes.

Enfin, Monsieur le Maire annonce que notre église pourra être visitée le Samedi 30 juin de 19h à 23h dans le cadre de « la Nuit des Eglises ».

Fin de séance 21h30.